



**Cordon**

**Fiche de données de sécurité**

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

**1. Identification**

**Nom du produit :** Cordon

**Numéro d'enregistrement PCP :** 29494

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

**Type de produit :** Herbicide

**Fournisseur :** Nufarm Agriculture Inc.  
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE  
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada  
1-800-868-5444

**Numéros de téléphone :** Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.  
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.  
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

**2. Identification des risques**

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

**Dangers physiques :**

Liquide inflammable Catégorie 4

**Dangers pour la santé :**

Toxicité aiguë (Oral)	Catégorie 5
Toxicité aiguë (Dermique)	Catégorie 5
Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 5
Dommmages oculaires graves	Catégorie 1
Irritation cutanée	Catégorie 2
Sensibilisant cutané	Catégorie 1B

**Dangers environnementaux :**

Dangereux pour l'environnement aquatique, aiguë Catégorie 1

**Mot Signal :**

DANGER

**Déclarations de danger :**

Liquide combustible. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif au contact de la peau. Peut être nocif en cas d'inhalation. Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Très toxique pour la vie aquatique.

**Conseils de prudence :**

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes.

Provoque des lésions oculaires graves. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Laver le concentré de la peau ou des yeux immédiatement.

Peut être nocif au contact de la peau. Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques, des gants et un tablier. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Peut être nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

**3. Composition / Information sur les ingrédients**

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène	64742-94-5	50-54
Alcool isotridécyclique éthoxylé	9043-30-5	21-23
Fenoxaprop-P-éthyle	71283-80-2	11.5-12.5
Synonymes chimiques : (R)-2-[4-[(6-chloro-2-benzoxazolyl)oxy]phenoxy]propanoate		
Fenclorazole-éthyle	103112-35-2	6-7
Synonymes chimiques : ethyl 1-(2,4-dichlorophenyl)-5-(trichloromethyl)-1H-1,2,4-triazole-3-carboxylate		

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

**Contenu exprimé sur l'étiquette du produit**

Fenoxaprop-P-éthyle ... 120 g/L

**4. Premiers secours**

**En cas d'ingestion**, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de peau ou d'habillement**, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Si les yeux sont ouverts**, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Ne pas faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employer des soins de soutien.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Moyens d'extinction** : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie** : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

**Point d'éclair** : ..... 79 C

**Conditions d'inflammabilité** :.... Liquide combustible. Peut brûler dans des conditions d'incendie.

**Produits de décomposition dangereux** : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

**National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger** :

**Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 2 Réactivité : 0**

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure

de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

## 7. Manutention et entreposage

**Manutention :** Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques, des gants et un tablier. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

**Entreposage :** Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Ne pas stocker à proximité de sources de chaleur. Stocker à des températures supérieures à 0 ° C. Bien agiter avant d'utiliser.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Contrôles d'ingénierie :** Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

**Équipement de protection individuelle :** 1 Lunettes protectrices ou écran facial, combinaison, chemise à manches longues, pantalon long, chaussettes, chaussures résistant aux produits chimiques, gants résistant aux produits chimiques, tablier résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

**Lignes directrices pour l'exposition :**

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène	50 mg/m <sup>3</sup>	NE	Recommandation du fournisseur
Alcool isotridécyclique éthoxylé	NE	NE	Aucun trouvé
Fenoxaprop-P-éthyle	NE	NE	Aucun trouvé
Fenclorazole-éthyle	NE	NE	Aucun trouvé

\* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

\*\* Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**REMARQUE :** Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

<b>Apparence (état physique, couleur, etc.)</b> .....	liquide jaune pâle
<b>Odeur</b> .....	semblable aux hydrocarbures
<b>Seuil d'odeur</b> .....	pas disponible
<b>pH</b> .....	8.2 (non dilué)
<b>Point de fusion / point de congélation</b> .....	pas disponible
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition</b> .....	pas disponible
<b>Point d'éclair</b> .....	79C
<b>Taux d'évaporation</b> .....	pas disponible
<b>Inflammabilité (solides, gaz)</b> .....	non applicable
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b> ..	LIE = 0.7, UEL = 5.6
vol. % in air (solvant)	
<b>Pression de vapeur</b> .....	4.0 Pa @ 20C (solvent)
<b>Densité de vapeur</b> .....	5.6 @ 101 kPa (air = 1) (solvent)
<b>Densité relative</b> .....	0.98 – 1.08
<b>Le produit de la solubilité</b> .....	négligeable dans l'eau, émulsifiable
	modérément soluble dans les solvants organiques
<b>Coefficient de partage :</b> .....	logP = 4.58 (Fenoxaprop-P-éthyle)
<b>La température d'auto-inflammation</b> .....	>400 C
<b>La température de décomposition</b> .....	pas disponible
<b>Viscosité</b> .....	14.3 mPa(s) @ 20C

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité :** non réactif.

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses :** une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter :** chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

**Matières incompatibles :** Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

**Produits de décomposition dangereux :** En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

**Voies d'exposition probables :** Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

**Contact avec les yeux :** Provoque des lésions oculaires graves.

**Contact avec la peau :** Peut être nocif s'il est absorbé par la peau. Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

**Ingestion :** Peut être nocif en cas d'ingestion. Aucun effet négatif significatif sur la santé n'est attendu si seulement de petites quantités sont avalées.

**Inhalation :** Peut être nocif si inhalé.

**Conditions médicales aggravées par l'exposition :**

**Données toxicologiques :**

Les données proviennent d'études en laboratoire menées sur des produits similaires.

**DL<sub>50</sub> aiguë par voie orale (mg / kg)**.....>2000 (Rat)

**DL<sub>50</sub> dermique aiguë (mg / kg)**.....>2000 (Rat)

**Inhalation aiguë CL<sub>50</sub> (mg / l)**..... 5.18 mg/L (Rat, exposition de 4 heures)

**Corrosion / irritation de la peau**..... Considéré comme gravement irritant pour la peau.

**Domage ou irritation des yeux graves** ..... Considéré comme gravement irritant / corrosif pour les yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**..... Considéré comme un sensibilisant cutané potentiel.

**Mutagénicité des cellules germinales** ..... Le fénoxaprop-P-éthyle est considéré comme non génotoxique.

**Cancérogénicité** ..... Le fénoxaprop-P-éthyl démontre des preuves limitées de cancérogénicité dans les études sur les rongeurs. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.

**Toxicité pour la reproduction** ..... Les études de reproduction animale n'ont pas démontré d'indication claire d'une sensibilité accrue des jeunes par rapport aux animaux maternels.

## 12. Informations écologiques

### Écotoxicité :

Les données concernent le fénoxaprop-P-éthyle, d'après des sources publiées.

**Invertébré aquatique :** CL<sub>50</sub> après 48 heure (mg a.e./L)... 0.56 – 2.7 (*Daphnia*)

**Poisson :** CL<sub>50</sub> après 96 heures (mg a.e./L)..... 0.46 (Truite arc-en-ciel), 0.58 (Crapet arlequin)

**Algues :** CE<sub>50</sub> (mg a.e./L)..... 0.51 (*Selenastrum*)

**Oiseaux :** DL<sub>50</sub> orale (mg/kg)..... >2000 (colin de Virginie)

**Abeilles :** Orale et Contact DL<sub>50</sub>..... >200 µg/abeille

**Persistance et dégradabilité :** Dans des conditions aérobies, le fénoxaprop-P-éthyle est rapidement dégradé en acide libre, qui est ensuite dégradé en molécules plus simples. DT<sub>50</sub> <1 jour.

**Mobilité dans le sol :** Fenoxaprop-P-éthyle est immobile dans le sol. Certains produits de dégradation ont un potentiel de mobilité dans le sol.

**Potentiel de bioaccumulation :** Négligeable.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

### 14. Informations relatives au transport

#### Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S. (fénoxaprop-p-éthyl), classe 9, PGIII, polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

#### États Unis :

##### Description de DOT :

##### <119 gallons par paquet complet

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

##### ≥ 119 gallons par paquet complet

NA1993, Combustible, liquide, n.o.s. (Contient des distillats de pétrole), 3, III, Polluant marin

#### IMDG

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s.

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

(fénoxaprop-p-éthyl), 9, III, polluant marin

**IATA**

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s.

(fénoxaprop-p-éthyl), 9, III, polluant marin

**15. Informations réglementaires**Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* : ....29494

Calendrier de l'OPAC : .... NA

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL  
AVERTISSEMENT : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU  
Avertissement, contient l'allergène soya

SIMDUT exempté.

**16. Autres informations**

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées



**Cordon**

**Fiche de données de sécurité**

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17